

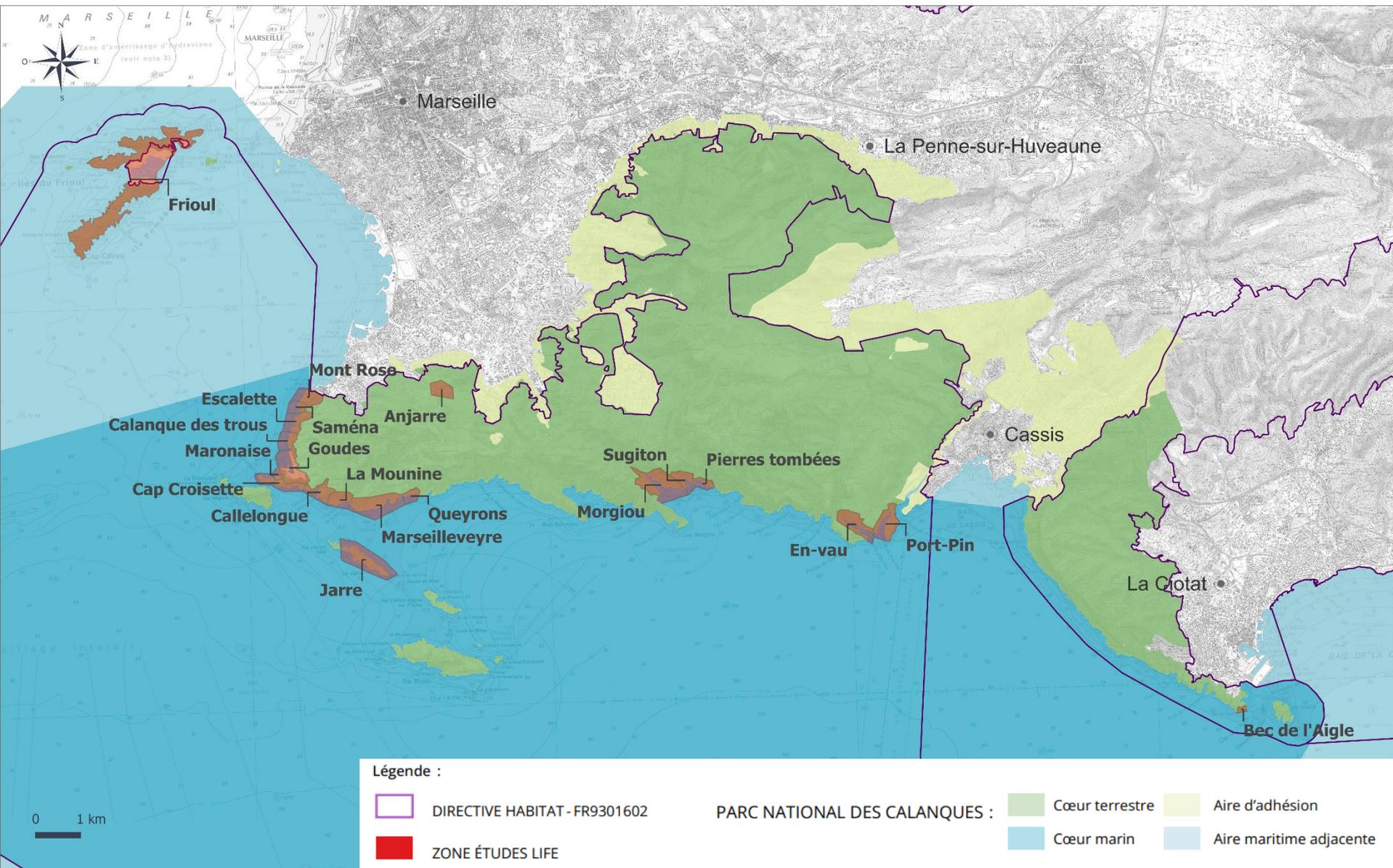
# Les enjeux de gestion du projet

Samuel Ayache / Gwenola Michel / Catherine Steunou

Parc national des Calanques / Département des Bouches-du Rhône / Ville de Marseille



# CARTOGRAPHIE DU SITE NATURA 2000 ET DU PERIMETRE LIFE "HABITATS CALANQUES"



# Protection forte et territoire de projet

**Le code de l'Environnement**

**Définit le droit commun et le cadrage du fonctionnement**

**Le Décret de création du Parc**

**Définit les territoires, le conseil d'administration et l'ossature réglementaire en cœur**

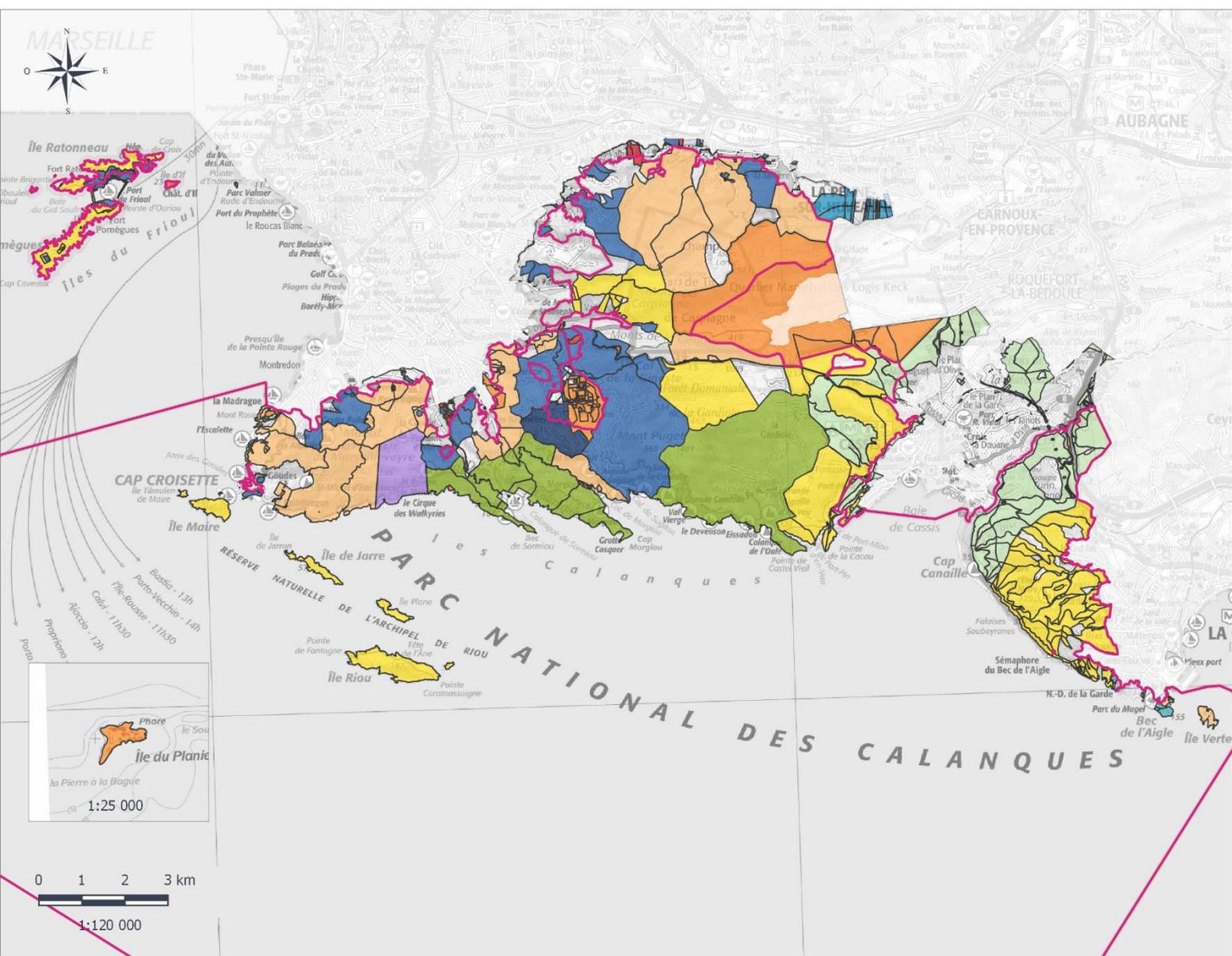
**La Charte**

**Définit le projet de territoire, le caractère et les vocations, les modalités d'application de la réglementation en cœur**

**Les actes dérivés du Décret et de la Charte**

**Pris par le CA (réglementation) ou la directrice, ils précisent au quotidien le fonctionnement du Parc et les dérogations à la réglementation**

# Répartition foncière des principaux propriétaires et gestionnaires publics du Parc national des Calanques



- Limite des cœurs marin et terrestre du Parc national
- Principaux propriétaires et gestionnaires publics**
- Commune de Carnoux-en-Provence
- Commune de Cassis
- Commune de Ceyreste
- Commune de La Ciotat
- Commune de La Penne-sur-Huveaune
- Commune de Marseille
- Commune de Roquefort-la-Bédoule
- Commune en commun avec un autre propriétaire
- Conservatoire du Littoral (CDL)
- Office National des Forêts (ONF)
- Département
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Etat
- Autre propriétaire public
- ENEDIS
- SNCF

→ **Rôle du Parc national** : réglementation, impulsion, coordination des efforts des acteurs sur le territoire afin d'élaborer des actions de gestion cohérentes et de qualité sur l'ensemble du territoire

→ **LIFE Habitats Calanques** : des moyens pour une réponse coordonnée et intégrée aux enjeux de gestion du littoral identifiées par la charte :

- Forte fréquentation;
- Vulnérabilité d'espèces et d'habitats remarquables;
- Prolifération des EVEC.

